

BELUGA

Régulation électronique
6
ordres
multitemps



Manuel d'utilisation
Installation et bon de garantie
(à lire attentivement avant toute opération et à conserver)


AIRELEC

AVANT PROPOS :


- Vous venez d'acquérir cet appareil de chauffage « **BELUGA** » d'AIRELEC et nous vous remercions de ce choix, témoignant ainsi de votre confiance.
- Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction.
- Il est important de bien lire cette notice en entier avant l'installation et la mise en route de votre appareil.
- Il est recommandé de conserver cette notice, même après installation de votre appareil.

SOMMAIRE

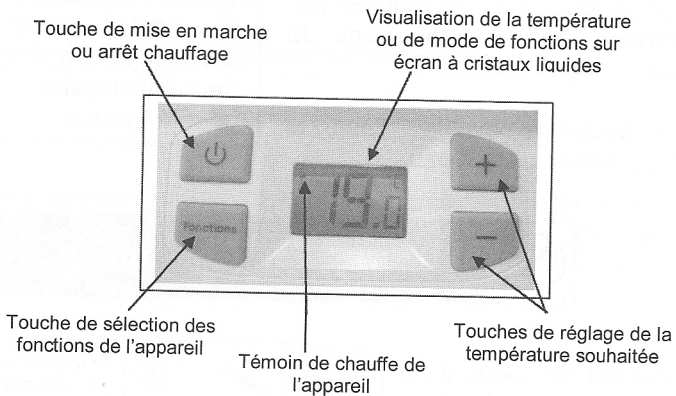
1. – **Caractéristiques**
2. – **Recommandations de mise en place**
3. – **Installation et fixation**
4. – **Raccordement électrique**
5. – **Comment utiliser votre appareil**
6. – **Conseils et entretien**
7. – **Aides aux diagnostics**
8. – **Identification de votre appareil**

1. CARACTÉRISTIQUES

➤ LES COMMANDES COMPRENNENT :

- Un bouton «  » Marche / Arrêt chauffage.
- Un bouton « + » permet l'augmentation de la température en mode Confort.
- Un bouton « - » permet la diminution de la température en mode Confort.
- Un bouton « **Fonctions** » permet la sélection du mode de fonctionnement.

EN OPTION : L'appareil permet de recevoir des cassettes ou centrale de programmation (contacter votre revendeur).

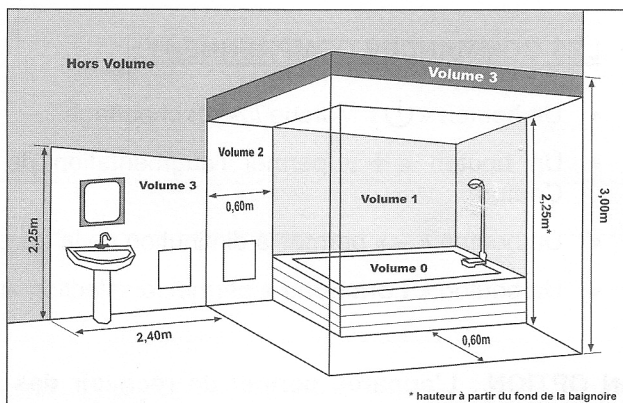


RÉFÉRENCE	PUIS. (W)	TENSION (V)	INTENSITÉ (A)	HAUT. (mm)	LARG. (mm)	ÉPAIS. (mm)
BELUGA H10	1000	230	4.3	470	640	125
BELUGA H15	1500		6.5		840	

2. RECOMMANDATION DE MISE EN PLACE

Cet appareil de chauffage électrique direct est destiné à assurer le chauffage d'ambiance des locaux de type habitat ou assimilables, individuels ou collectifs, neufs ou existants.

L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant.



Il doit être installé de façon à ce que les interrupteurs et autres dispositifs de commande ne puissent être touchés par une personne se trouvant dans la baignoire ou dans la douche.

L'appareil peut-être installé dans le volume 2 ou 3 des salles d'eau.

Installation des appareils

L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).



IMPORTANT :
NE PAS COUVRIR L'APPAREIL

Si l'appareil est recouvert, il y a un risque de surchauffe. Le logo ci-dessus rappelle ce risque.

Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obturer les grilles d'entrée ou de sortie d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil.

Eviter le positionnement en allège d'une fenêtre, derrière les rideaux, les portes, ou sous une bouche d'extraction d'air.

Respecter les distances minimales d'installation au sol, aux parois, aux meubles, etc... (Fig. B.)

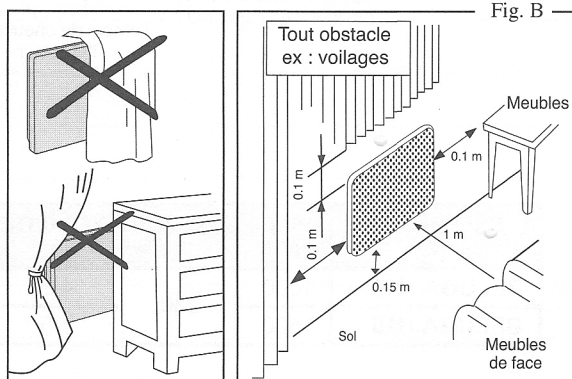
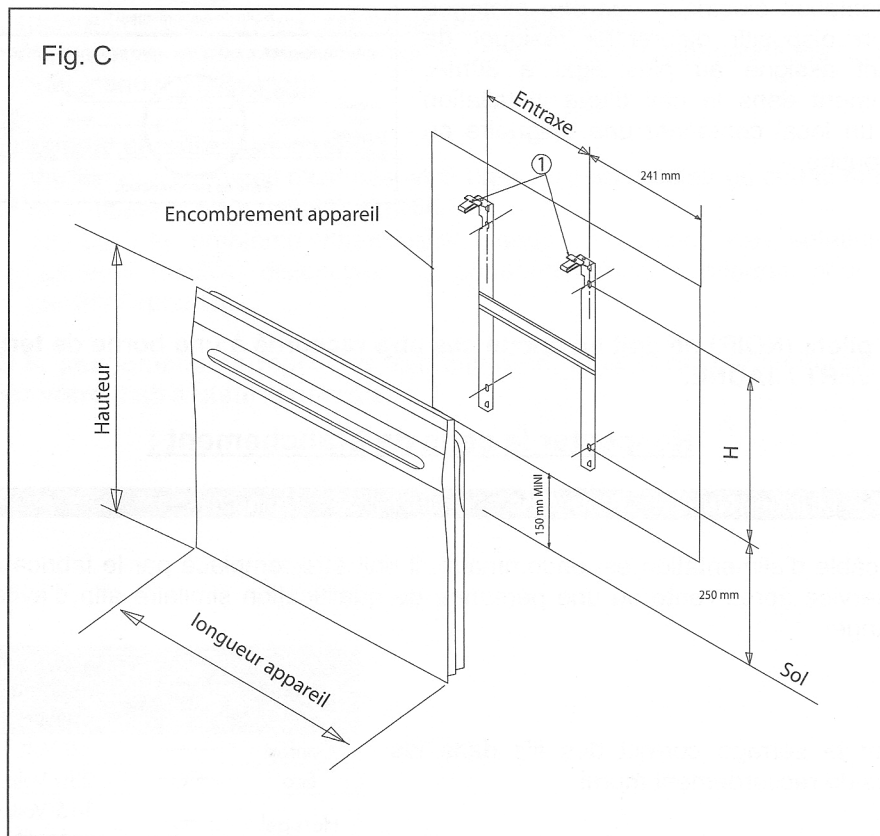


Fig. B

3. INSTALLATION ET FIXATION

Pour effectuer cette opération, ôter le dossieret de l'appareil à l'aide d'un tournevis en agissant sur les 2 pattes (**Rep. 1 Fig. C**) Fixer le dossieret sur la paroi à l'aide de 4 vis (\varnothing 5,5 mm max.) en s'assurant de l'orienter dans le bon sens et à la bonne hauteur (**Fig.C**).

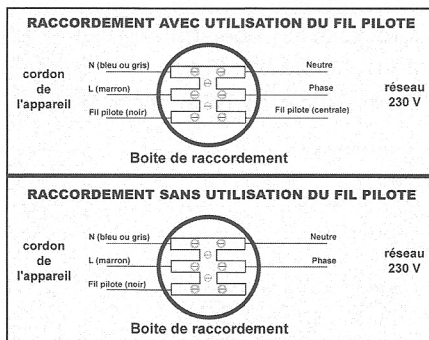


PUISSANCE	1000 W	1500 W
ENTRAXE	315 mm	407 mm
H	257 mm	257 mm

4. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30mA, notamment dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.



Le fil pilote (NOIR) ne doit en aucun cas être raccordé à une borne de terre ou fil VERT / JAUNE.

Respecter le sens de branchement :

Phase = Marron : Neutre = Bleu / Gris : Fil Pilote = Noir

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

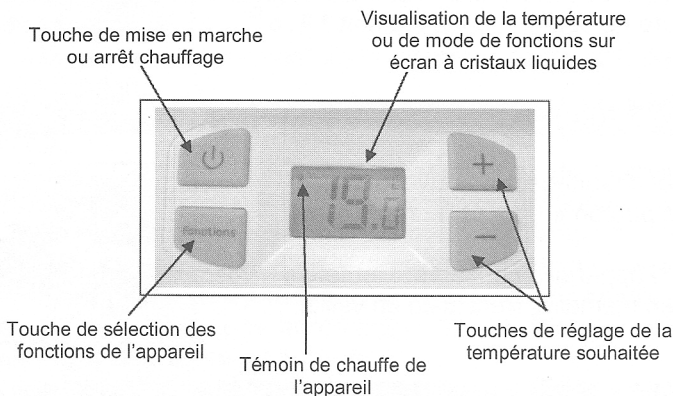
Vérifier le serrage correct des fils dans les bornes de raccordement mural.

Nota : Les ordres de programmation sont distribués par les signaux ci-contre, mesurés par rapport au Neutre.

Mode	Signal à transmettre	Mesure par rapport au neutre
Confort	—	0 Volt
Eco	⌋	230 Volts
Hors-gel	⌋	115 Volts négatif
Arrêt Chauffage	⌋	115 Volts positif
Conf. -1°C	3s 292s	230 Volts/3s
Conf. -2°C	7s 293s	230 Volts/7s

5.COMMENT UTILISER VOTRE APPAREIL

Le boîtier de commande comprend :



La régulation électronique de cet appareil a été conçue pour vous donner le maximum de confort et d'économie. Elle est composée d'un thermostat numérique 6 ordres « multitarif » programmable, d'un modém de pilotage 7 fonctions manuelles à commande digitale et d'un afficheur à cristaux liquides :


- 1 - Arrêt chauffage (écran éteint)
- 2 - Maintient la température CONFORT
- 3 - Fonctionne en abaissement de température -1 °C
- 4 - Fonctionne en abaissement de température -2°C
- 5 - Abaisse la température de la pièce en économique environ 3,5°C
- 6 - Maintient la température Hors-Gel environ 7°C .
- 7- Programmable à partir d'une centrale de programmation ou d'un gestionnaire pour tarification Tempo d'EDF ou d'un programmeur individuel.

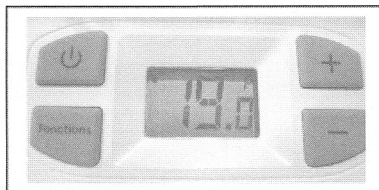
Le témoin de chauffe :

Le témoin vous indique la mise en chauffe de votre appareil. Lorsque la température souhaitée est stabilisée, il s'allume et s'éteint selon les besoins de chauffe.

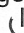
Mise en marche de l'appareil

Nota : A la première mise sous tension de l'appareil, celui-ci est par défaut en position arrêt chauffage, écran éteint.

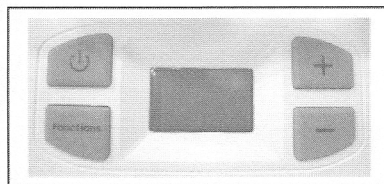
Pour la mise en marche, un appui bref sur le bouton «  » et l'écran affiche alors la température de confort souhaitée soit 19.0°C .



Arrêt chauffage

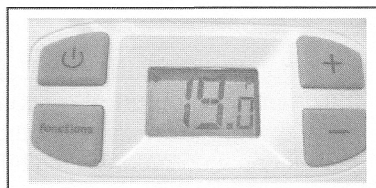
Pour l'arrêt chauffage, un nouvel appui bref sur le bouton «  » et l'écran s'éteint.

Nota : l'appareil conserve toutefois vos réglages en mémoire, il est juste en veille.



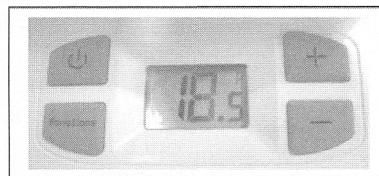
Réglage de la température de consigne

Quatre appuis brefs sur la touche « **Fonctions** » et l'afficheur vous indiquera « 19.0^{P} ». Cet affichage vous indique la connexion programmable par fil pilote.



Par les touches « **+** » et « **-** », vous pouvez augmenter ou diminuer de $0,5$ en $0,5^{\circ}\text{C}$ à chaque appui sur ces touches, selon votre volonté.

Vous pouvez ainsi fixer vous même votre température de consigne souhaitée (exemple ci-contre).



Fermer les portes de la pièce et attendre quelques heures pour que la température se soit stabilisée à la valeur souhaitée.

Si la température obtenue ne vous convient pas, augmenter « **+** » ou diminuer « **-** » la valeur de la consigne de $0,5^{\circ}\text{C}$ en $0,5^{\circ}\text{C}$, comme vous le désirez.

Attendre de nouveau quelques heures pour vérifier la valeur de la température de confort.

Conseil : pour une meilleure harmonie de votre rythme de vie, nous vous proposons de laisser la température de consigne à « **19.0^P** ».

Ce mode de fonctionnement permet à votre appareil de réagir automatiquement par ce réglage ou à défaut par les ordres donnés par une centrale de programmation ou par un gestionnaire de tarification Tempo d'EDF ou par un programmeur individuel à insérer dans l'habitable prévu dans le boîtier de commande.

Forçage en mode Confort « 19.0^C »

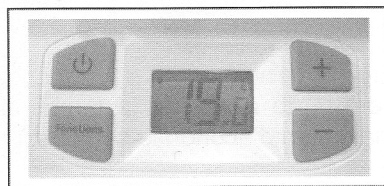
Ce mode de fonctionnement permet de maintenir en permanence, en marche forcée la position confort « 19.0^C » sans possibilité de faire varier l'appareil par d'autres ordres de programmations.

Exception à ce mode : les ordres par délestage Hors-Gel et Arrêt chauffage restent prioritaires.

Pour obtenir ce mode de fonctionnement :

Lors de la première mise en marche, l'afficheur vous indique la position « 19.0^C » choisie.

Si la température obtenue ne vous convient pas, augmenter « + » ou diminuer « - » la valeur de la consigne de 0,5°C en 0,5°C, comme vous le désirez.

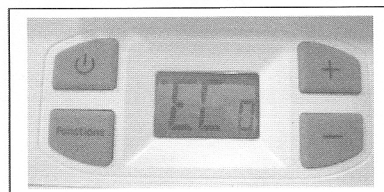


Forçage en mode Eco

En cas d'absence de courte durée (+ de 2h), il est conseillé, pour un maximum d'économie, d'utiliser ce mode de fonctionnement. Cette position économique provoque un abaissement de la température de la pièce de -3.5°C environ par rapport à la température de consigne. Pour cela :

Deux appuis brefs sur la touche « **Fonctions** » et l'afficheur vous indiquera la position « **Eco** » choisie.

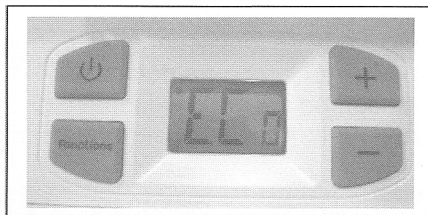
Pour visualiser la température Eco. Appuyez sur la touche « + » ou « - » et l'afficheur vous indiquera par défaut 15,5^C en température Eco.



Réglage de la température Eco

Lorsque l'afficheur vous indique « **ECo** », vous avez la possibilité de choisir vous même la température.

Elle est réglable entre la température Hors-Gel (environ 7°C) et la température de consigne -0,5°C



Pour cela :

Deux appuis brefs sur la touche « **Fonctions** », l'afficheur vous indiquera la position « **ECo** » choisie. Puis appuyez de nouveau pendant environ 6'' sur la touche « **Fonctions** » jusqu'au clignotement de l'afficheur, par défaut 15,5°C.

Appuyez sur les touches « **+** » ou « **-** » pour augmenter ou diminuer de 0,5 en 0,5°C la température désirée en mode Eco.

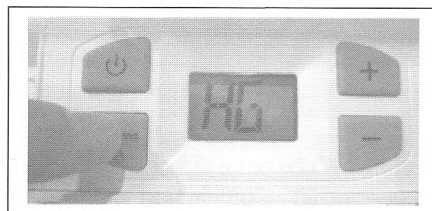
Exception à ce mode : les ordres par délestage Hors-Gel et Arrêt chauffage restent prioritaires.

Dérogation en mode Hors Gel

En cas d'absence de longue durée (+ de 24h), ce mode de fonctionnement permet de maintenir la température de la pièce à environ 7°C. Vous avez un maximum d'économie sans risque de gel.

Pour cela :

Trois appuis brefs sur la touche « **Fonctions** », l'afficheur vous indiquera la position « **HG** » choisie.

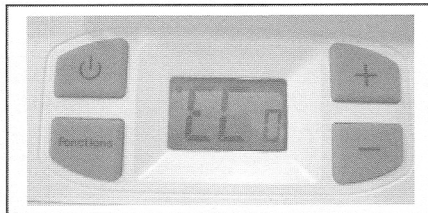


Exception à ce mode : l'ordre par délestage Arrêt chauffage reste prioritaire.

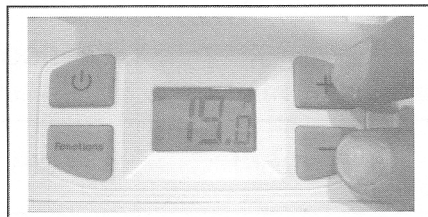
Comment verrouiller les commandes

Suivant votre choix de mode de fonctionnement, vous avez la possibilité de verrouiller votre clavier du boîtier de commande.

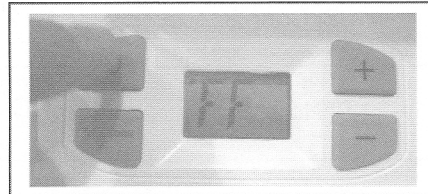
Pour cela :



Vous avez choisi par exemple le mode « **ECo** ». Appuyez sur les touches « **+** » et « **-** » en même temps pendant environ 3". Le clignotement de l'afficheur vous indiquera le verrouillage du clavier.



Si vous appuyez sur n'importe quelle touche du clavier, l'afficheur vous signalera par le symbole « **FF** » l'impossibilité de prendre en compte votre demande.



Pour supprimer le verrouillage du clavier, faites l'opération inverse, c'est à dire appuyez de nouveau pendant environ 3" sur les touches « **+** » et « **-** » pour annuler le verrouillage.

Comment programmer votre appareil « 19.0^P »

Ce mode permet le fonctionnement automatique de votre appareil de chauffage par l'intermédiaire d'une centrale de programmation ou d'un gestionnaire pour tarification Tempo d'EDF ou d'un programmateur individuel.

Pour cela :

Par un appui bref sur la touche « **Fonctions** », positionner l'afficheur de l'écran à cristaux liquide sur « **19.0^P** ».

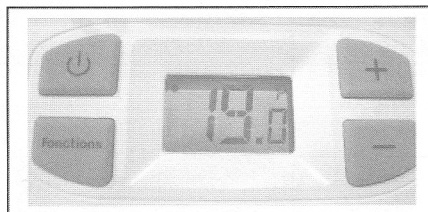
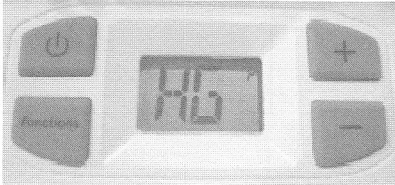
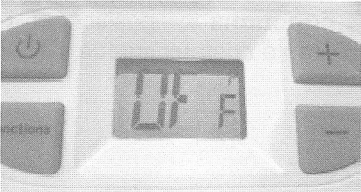


Tableau récapitulatif des modes de programmation d'une centrale de programmation ou d'un gestionnaire pour tarification Tempo d'EDF :

ORDRES DEMANDES PAR LE SYSTEME DE PROGRAMMATION	ORDRES AFFICHES PAR L'ECRAN A CRISTAUX LIQUIDES	RESULTAT OBTENU
Si Arrêt chauffage	OFF ^P	Arrêt instantané du chauffage de l'appareil
Si Eco.	ECO ^P	Abaissement de la température de -3,5°C par rapport à la position Confort ou selon votre choix.
Si Conf-1	CF1 ^P	Abaissement de la température de -1 °c par rapport à la position Confort
Si Conf-2	CF2 ^P	Abaissement de la température de -2°C par rapport à la position Confort
Si Hors Gel	HG ^P	Maintient la température de la pièce à environ 7°C sans risque de gel.

Particularités

Dans le cas des modes de forçage Eco, Confort et Hors-Gel, les ordres Hors-Gel et Arrêt chauffage envoyés par la centrale de programmation ou le gestionnaire de tarification sont prioritaires. Pour vous signaler les ordres reçus par votre appareil, le « ^P » clignote.

Fonctions Choisies	Centrale de programmation ou le gestionnaire de tarification	
	Ordre donné HG	Ordre donné Arrêt chauffage
19.0 ^c		
ECO		
HG		

➤ UTILISATION DU MODE 6 ORDRES PAR FIL PILOTE :

Si votre installation est gérée par un gestionnaire d'énergie adapté au contrat du type Tempo d'EDF, les abaissements de Conf.-1 ou Conf.-2 se feront sur ordre de ce gestionnaire, selon la période tarifaire.

Les 6 ordres sont Conf., Eco., Conf.-1, Conf.-2, Hors-Gel et Arrêt chauffage (voir tableau du chapitre 4).

- **Conf.-1** provoque un abaissement de la température de -1°C par rapport à la position Confort.
- **Conf.-2** provoque un abaissement de la température de -2°C par rapport à la position Confort.

➤ REMARQUES :

- Les fonctions Conf.-1 et Conf.-2 permettent de diminuer les consommations électriques par l'intermédiaire d'un gestionnaire d'énergie réalisant de la gestion tarifaire selon les contrats du Tempo d'EDF.
- **Votre appareil étant équipé d'un thermostat électronique 6 ordres, les changements commandés par le gestionnaire et le programmeur ne sont pas immédiats : il faut attendre environ 15 secondes avant leur prise en compte.**

L'utilisation des ordres Conf.-1 et Conf.-2 se traduit par l'affichage sur l'écran à cristaux liquide de **CF1^P** ou **CF2^P**.

Usage exceptionnel : Dérogation d'un appareil de sa programmation

Quelque soit l'ordre transmis par la Centrale de programmation ou le gestionnaire de temps, vous pouvez :

- Si l'appareil est installé dans une chambre occupée par une personne malade, par exemple, maintenir la température **CONFORT** en permanence à « **19.0°** » Pour cela, veuillez vous reporter au chapitre « Forçage en mode Confort », sous réserve des ordres prioritaires par délestage Hors-Gel ou Arrêt chauffage.
- Si la pièce est inoccupée (chambre d'amis par exemple), maintenir la température à une valeur très basse en permanence (Fonction **HGEL**). Pour cela, veuillez vous reporter au chapitre « Dérogation en mode Hors gel », sous réserve de l'ordre prioritaire par délestage Arrêt chauffage.

Dans les 2 cas ci-dessus, dès suppression de l'usage exceptionnel replacer le mode de fonctions sur « 19.0° ».

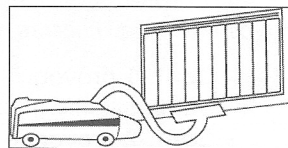
RAPPEL : Votre appareil est équipé d'un thermostat électronique numérique qui maintient la température constante.

Après le réglage de la température effectuée, ne plus y toucher. Utiliser de préférence les fonctions HGEL (**HG**), ECO (**ECo**) ou ARRÊT CHAUFFAGE (écran éteint).

Si votre séjour est équipé de deux appareils de chauffage, régler le mode de fonctionnement de façon identique sur les deux appareils. Si vous utilisez votre cheminée, utiliser la fonction **ECo**.

6. CONSEILS ET ENTRETIEN

Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage de l'intérieur en passant l'aspirateur sur les entrées et sorties d'air.



Utilisez de préférence des produits nettoyants universels à base d'agents tensio-actifs (savon, etc ...) et un chiffon type microfibras. Pour un simple dépoussiérage, un chiffon suffit.

NE JAMAIS UTILISER DE PRODUITS ABRASIFS OU BASE D'ACETONE QUI RISQUERAIENT DE DETERIORER LE REVETEMENT EPOXY.

Recommandations et conseils

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Veillez à ne rien introduire dans l'appareil.

Lors de la première chauffe, il peut s'échapper une odeur, ce phénomène disparaît après quelques minutes de fonctionnement.

Si votre appareil est équipé d'un délesteur : Le délestage étant prioritaire, il est possible que l'appareil ne chauffe pas, en cas de surconsommation momentanée (lave-linge + four + fer à repasser...). Ceci est normal. Dès rétablissement d'une consommation normale, l'appareil se remettra en chauffe.

Prévu pour être raccordé à un réseau d'alimentation électrique 230V~50Hz.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

TOUTES LES INTERVENTIONS SUR NOS APPAREILS DOIVENT ETRE EFFECTUEES HORS TENSION ET PAR UN PERSONNEL QUALIFIE ET AGREE.

7. AIDES AUX DIAGNOSTICS

L'appareil ne chauffe pas :

- S'assurer que les disjoncteurs de l'installation sont enclenchés, ou que le délesteur (si vous en avez un) n'a pas coupé l'alimentation de l'appareil. Vérifier la température de l'air de la pièce.

L'appareil ne suit pas les ordres de programmation :

- S'assurer de la bonne utilisation de la centrale de programmation (se reporter à son manuel d'utilisation).

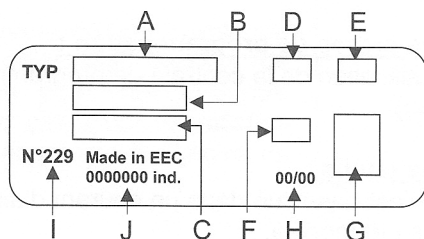
L'appareil chauffe tout le temps :

- Vérifier que l'appareil n'est pas situé dans un courant d'air ou que le réglage de température n'a pas été modifié.
- En cas de problème (thermostat bloqué....), couper l'alimentation de l'appareil (fusible, disjoncteur.....) pendant environ 5 minutes pour faire repartir l'appareil.

Si le phénomène se reproduit fréquemment, faire contrôler l'alimentation par votre distributeur d'énergie.

8. IDENTIFICATION DE VOTRE APPAREIL





Une plaque signalétique est placée en bas (côté commande) de votre appareil, elle permet de l'identifier.



Elle est composée de :

- La référence complète de l'appareil et son indice de fabrication (rep. A)
(A préciser lors d'un retour SAV)
- La puissance en Watt (rep. B)
- La tension en Volt (rep. C)
- Les symboles (rep. D-E-F-G)
- La semaine et l'année de fabrication (rep. H)
- N° du constructeur (rep. I)
- N° de série (rep. J)

IMPORTANT : LES CARACTERISTIQUES DE L'APPAREIL SONT INDIQUEES SUR L'ETIQUETTE SIGNALÉTIQUE.

	Cette marque de conformité, délivrée par le L.C.I.E (Laboratoire Central des Industries de l'Electricité) garantit les performances de ces appareils qui respectent les normes d'aptitude à la fonction en plus de l'ensemble des normes de sécurité en vigueur.
Cat. C	Les appareils portant cette estampille vous garantissent le niveau maximum de sécurité et de performance
	Cette marque de conformité, délivrée par le L.C.I.E (Laboratoire Central des Industries de l'Electricité) garantit que ces appareils respectent l'ensemble des normes de sécurité en vigueur.
	L'apposition de cette marque par le fabricant garantit que l'appareil respecte les directives communautaires européennes de sécurité (directive basse tension-dbt) et compatibilité électromagnétique (CEM).
Classe II 	Appareil de classe 2 : signifie que l'appareil est à double isolation et ne doit donc pas être raccordé au conducteur de protection (fil de terre).
IP...	Indice de Protection de l'enveloppe de l'appareil contre la pénétration des corps solides et liquides
IK...	Indice de résistance aux chocs de l'enveloppe de l'appareil.



LES DECHETS ELECTRIQUES NE DOIVENT PAS ETRE JETES AVEC LES DECHETS MENAGERS. VEUILLEZ RECYCLER DANS LES CENTRES APPROPRIES.

CONDITIONS DE GARANTIE

La Garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des déficiences tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :

En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelque cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture.

CONTESTATION :

Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptés, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

✕.....

BON DE GARANTIE

TYPE :

PUISSANCE :

DATE DE
FABRICATION :

DATE DE
MISE EN SERVICE :

Cachet du vendeur

***CET APPAREIL A ÉTÉ ÉTUDIÉ, CONÇU ET RÉALISÉ AVEC SOIN
POUR VOUS DONNER ENTIÈRE SATISFACTION***

109 Boulevard Ney – 75018 PARIS
Agence commerciale : 13 rue Jean Dollfus 75018 PARIS
SAV : voir avec votre magasin revendeur